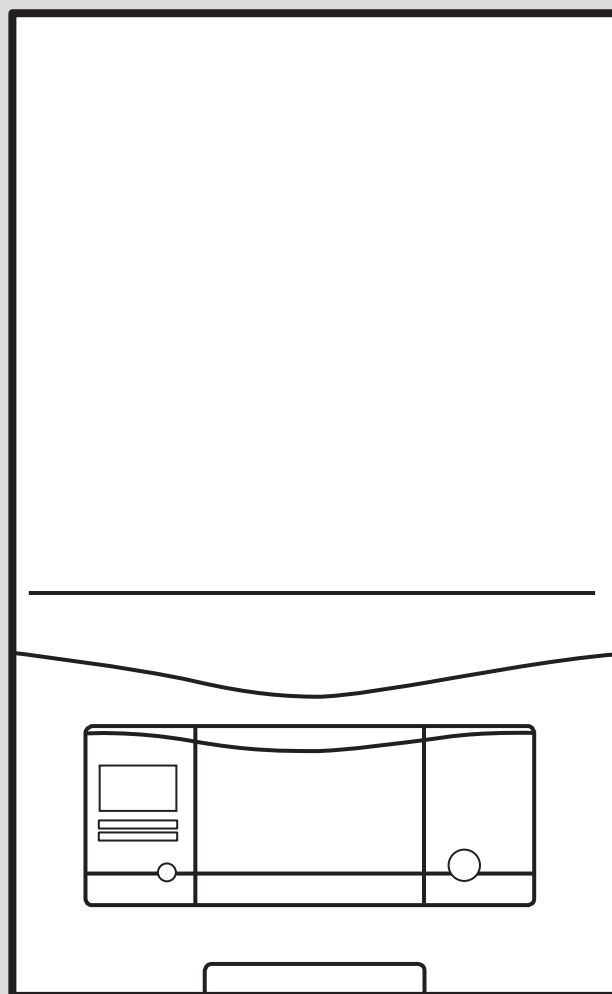




ecoTEC pro

VUW FR 286/5-3 E



Sommaire

1	Sécurité.....	3
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Utilisation conforme	3
1.3	Consignes de sécurité générales	3
2	Remarques relatives à la documentation.....	5
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	5
2.2	Conservation des documents	5
2.3	Validité de la notice.....	5
3	Description du produit	5
3.1	Structure du produit	5
3.2	Éléments de commande	5
3.3	Symboles affichés.....	6
3.4	Indications sur la plaque signalétique.....	6
3.5	Numéro de série	6
3.6	Marquage CE.....	6
4	Fonctionnement.....	6
4.1	Concept d'utilisation.....	6
4.2	Affichage de base	7
4.3	Niveaux de commande et d'affichage	7
4.4	Protection de type armoire	7
4.5	Ouverture des dispositifs d'arrêt.....	7
4.6	Mise en marche du produit	7
4.7	Mise en marche du produit	7
4.8	Réglage de la température de départ du chauffage	7
4.9	Réglage de la température d'eau chaude.....	8
4.10	Activation et désactivation du mode confort ECS	8
4.11	Désactivation des fonctions du produit.....	8
4.12	Maintien d'une pression de remplissage adéquate dans le circuit de chauffage.....	8
4.13	Protection de l'installation de chauffage contre le gel	9
5	Dépannage	9
5.1	Identification et résolution des défauts	9
5.2	Activations des codes d'état (Moniteur système)	9
6	Entretien et maintenance	9
6.1	Maintenance	9
6.2	Entretien du produit	9
6.3	Relevé des messages de maintenance.....	9
6.4	Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation	10
7	Mise hors service.....	10
7.1	Mise hors service provisoire du produit	10
7.2	Mise hors service définitive du produit	10
8	Recyclage et mise au rebut	10
9	Garantie et service après-vente	10
9.1	Garantie	10
9.2	Service après-vente.....	11
Annexe		12

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent

pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes de sécurité générales

1.3.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la remise en état du produit ou au réglage du gaz.

1.3.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.



- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.3.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez le produit.
- ▶ Contactez un installateur spécialisé

1.3.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'utilisez pas le produit dans des pièces où vous entreposez des substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture).

1.3.6 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau du produit
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
 - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
 - au niveau du système d'évacuation des condensats
 - au niveau de la soupape de sécurité
 - au niveau des conduites d'évacuation

- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.7 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Condition: Fonctionnement sur air ambiant

- ▶ Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.

1.3.8 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.3.9 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.3.10 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

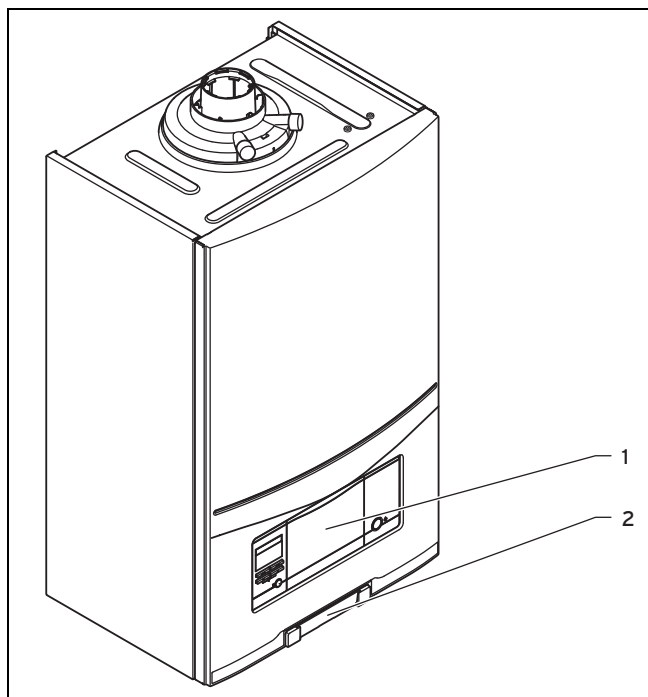
Appareil - référence d'article

VUW FR 286/5-3 E

0010021868

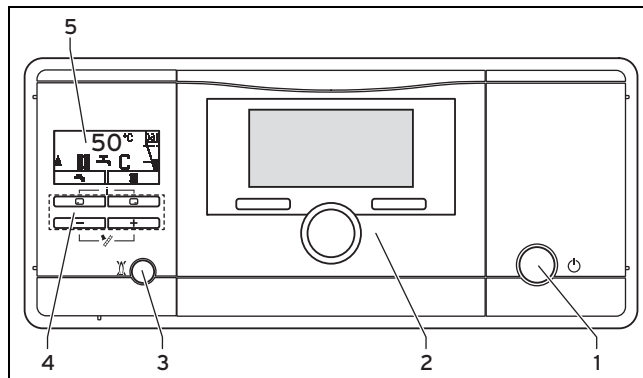
3 Description du produit

3.1 Structure du produit



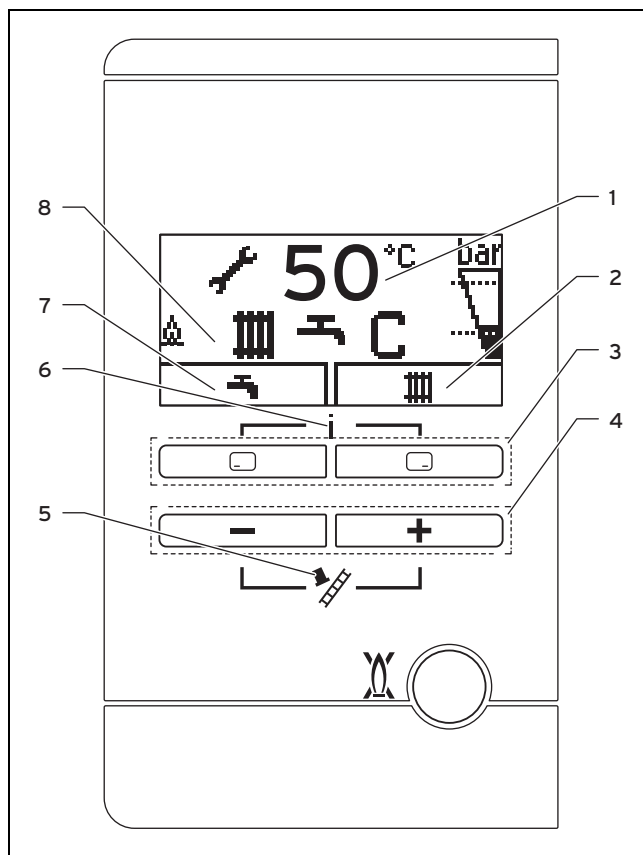
- 1 Éléments de commande 2 Plaque avec numéro de série à l'arrière

3.2 Éléments de commande



- 1 Touche Marche/arrêt 3 Touche Réinitialisation
2 Régulation intégrée (option) 4 Touches de commande
5 Écran

3.2.1 Tableau de commande



- 1 Température de départ du chauffage actuelle, pression de remplissage de l'installation de chauffage, mode de fonctionnement, code d'erreur ou informations complémentaires
2 Fonction actuelle de la touche de sélection droite
3 Touches de sélection gauche et droite 
4 Touches  et 
5 Mode Ramonage (réservé au ramoneur uniquement !)
6 Accès au menu des informations complémentaires
7 Fonction actuelle de la touche de sélection gauche
8 Mode de fonctionnement actif

3.3 Symboles affichés

Symbole	Signification	Explication
	Fonctionnement correct du brûleur	Brûleur en marche
	Pression de remplissage instantanée de l'installation de chauffage Les pointillés délimitent la plage admissible.	- Affichage fixe : pression de remplissage dans la plage admissible - Affichage clignotant : pression de remplissage en dehors de la plage admissible
	Production d'eau chaude active	- Affichage fixe : mode de puisage, brûleur en marche auparavant - Affichage clignotant : brûleur en marche en mode de puisage
	Mode chauffage actif	- Affichage fixe : demande de chaleur en mode chauffage - Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage
	Mode de chauffage actif	- Affichage fixe : mode de chauffage actif - Affichage clignotant : mode de chauffage actif, brûleur en marche
	Maintenance requise	Informations relatives aux messages de maintenance du « moniteur système »
	Mode été actif Mode chauffage désactivé	
	Temps de coupure du brûleur actif	Prévention des alternances marche/arrêt trop fréquentes (pour augmenter la longévité de l'appareil).
 F.XX	Défaut dans le produit	Apparaît à la place de l'affichage de base, avec texte en clair explicatif le cas échéant.

3.4 Indications sur la plaque signalétique

La plaque signalétique est montée d'usine sur la face inférieure de l'appareil.

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
	Lire la notice !
VUW...	Appareil de chauffage mural au gaz Vaillant destiné au chauffage et à la production d'eau chaude
..6/5-3	Puissance calorifique/équipement suivant la génération du produit
ecoTEC pro	Désignation du produit
2E, G20 - 20 mbar (2,0 kPa)	Type de gaz et pression de raccordement du gaz réglés d'usine
ss/aaaa	Date de production : semaine/année

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
Kat.	Catégories de gaz autorisées
Type	Types d'appareils au gaz admissibles
PMS	Surpression totale admissible en mode chauffage
PMW	Surpression totale admissible en mode de production d'eau chaude sanitaire
T _{max.}	Température de départ maxi
ED 92/42	conforme à la directive relative au rendement actuelle (4*)
V Hz	Tension et fréquence secteur
W	Puissance électrique absorbée maxi
IP	Indice de protection électrique
	Mode chauffage
	Production d'eau chaude
P	Plage de puissance calorifique nominale
Q	Plage de charge thermique
D	Quantité nominale de puisage d'eau chaude sanitaire
	Code-barres avec numéro de série, 7e au 16e chiffre = référence d'article du produit

3.5 Numéro de série

Le numéro de série figure sur une plaque en plastique, en bas du panneau avant, mais aussi sur la plaque signalétique.

3.6 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les produits sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la déclaration de conformité.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Concept d'utilisation

Élément de commande	Fonctionnement
	- Régler la température d'eau chaude - Annuler l'activation d'un mode de fonctionnement - Annuler la modification d'une valeur de réglage - Accéder au niveau de sélection immédiatement supérieur

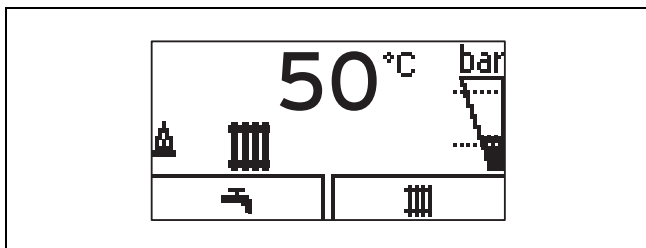
Élément de commande	Fonctionnement
	- Réglage de la température de départ du chauffage - Relever la pression de l'installation - Activer le mode Confort - Activer un mode de fonctionnement - valider une valeur de réglage - Accéder au niveau de sélection immédiatement inférieur
 +  en même temps	Accéder au menu
 ou 	- Diminuer ou augmenter la valeur de réglage - Parcourir les éléments du menu

Les fonctions actuelles des touches  et  s'affichent à l'écran.

Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation. La touche  permet d'interrompre une opération à tout moment.

4.2 Affichage de base



L'affichage de base indique l'état actuel du produit. Si vous appuyez sur une touche de sélection, la fonction activée apparaît à l'écran.

Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé à l'appareil ou non.

Pour revenir à l'affichage de base :

- Appuyez sur  pour quitter le niveau de sélection
- n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

En présence d'un défaut, l'affichage de base cède la place à un message de défaut.

4.3 Niveaux de commande et d'affichage

Le produit offre deux niveaux de commande et d'affichage.

Le niveau de commande utilisateur rassemble les informations et les possibilités de paramétrage destinées à l'utilisateur.

Le menu réservé à l'installateur est strictement réservé au professionnel qualifié. Il est protégé par un code d'accès. Seuls les professionnels qualifiés sont autorisés à modifier des paramètres dans le menu réservé à l'installateur.

4.4 Protection de type armoire

La conception de la protection de type armoire de l'appareil est soumise à des prescriptions particulières.

Si vous souhaitez monter une protection de type armoire pour votre appareil, adressez-vous à une société d'installation agréée. N'effectuez en aucun cas les travaux d'habillage de l'appareil vous-même.

4.5 Ouverture des dispositifs d'arrêt

- L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
- Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
- Ouvrez les robinets de maintenance au niveau du départ et du retour de l'installation de chauffage.

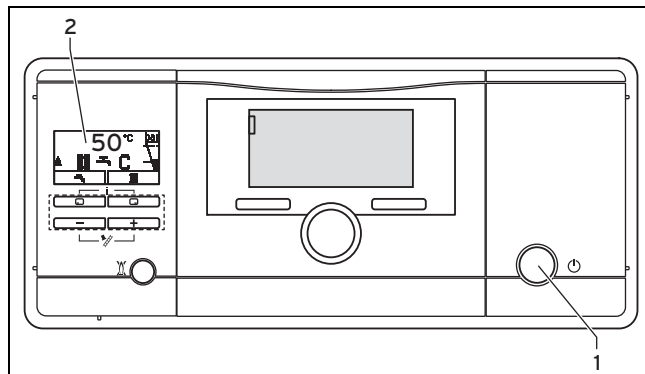
Condition: Produit avec production d'eau chaude sanitaire intégrée ou raccordé à un ballon d'eau chaude sanitaire

- Ouvrez la soupape d'arrêt d'eau froide.

4.6 Mise en marche du produit

- Ne procédez pas à la mise en fonctionnement du produit avant que l'habillage ne soit totalement fermé.

4.7 Mise en marche du produit



- Appuyez sur la touche Marche/arrêt (1).
 - L'« affichage de base » (→ page 7) apparaît à l'écran (2).

4.8 Réglage de la température de départ du chauffage

- Appuyez sur  ().
 - La valeur désirée pour la température de départ du chauffage apparaît à l'écran.



Remarque

Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

Condition: Pas d'appareil de régulation raccordé

- Réglez la température du départ de chauffage qui convient avec  ou .
- Validez avec .

Condition: Appareil de régulation raccordé

- Réglez la température du départ de chauffage maximale possible au niveau du produit.
- Validez avec .
- Spécifiez la température du départ de chauffage souhaitée au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

4.9 Réglage de la température d'eau chaude



Danger !

Danger de mort en présence de légionelles !

Les légionelles se développent à des températures inférieures à 60 °C.

- Renseignez-vous auprès de votre professionnel qualifié concernant les mesures qui ont été prises dans votre installation dans le cadre de la fonction anti-légionelles.
- Ne réglez pas la température de l'eau en dessous de 60 °C sans avoir consulté le professionnel qualifié au préalable.

1. Appuyez sur  ().
 - ◁ La température d'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.

Condition: Pas d'appareil de régulation raccordé

- Modifiez la température d'eau chaude avec  ou .
- Validez avec .

Condition: Appareil de régulation raccordé

- Réglez la température d'eau chaude maximale possible au niveau du produit avec la touche .
- Validez avec .
- Spécifiez la température d'eau chaude souhaitée au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

4.10 Activation et désactivation du mode confort ECS



Remarque

Le mode confort ECS permet d'obtenir immédiatement de l'eau chaude à la température souhaitée, sans attendre qu'elle monte en température.

1. Appuyez sur  (.
2. Appuyez sur la touche  ( ).
 - ◁ La mention **Comf. on** ou **Comf. off** clignote à l'écran.
3. Pour activer ou désactiver le mode Confort, utilisez la touche  ou .
4. Validez la modification avec .
 - ◁ Si le mode Confort est activé, le symbole «  » apparaît dans l'affichage de base. Si le mode Confort est désactivé, le symbole «  » disparaît de l'affichage de base.

4.11 Désactivation des fonctions du produit

4.11.1 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)

1. Pour couper le mode chauffage tout en laissant la production d'eau chaude sanitaire activée, appuyez sur  ().
 - ◁ La valeur de température de départ du chauffage apparaît à l'écran.
2. Utilisez  pour régler la température du départ de chauffage sur **off**.
3. Validez avec .
 - ◁ Le mode chauffage est désactivé.
 - ◁ Le symbole  apparaît à l'écran.

4.12 Maintien d'une pression de remplissage adéquate dans le circuit de chauffage

4.12.1 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage



Remarque

Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage à froid doit être comprise entre 0,1 MPa et 0,2 MPa (1,0 bar et 2,0 bar). Elle doit donc être située entre les deux lignes en pointillés du diagramme en barres.

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure. Demandez conseil à votre installateur spécialisé.

Le symbole  s'affiche également au bout d'une minute environ.

Si la pression de remplissage du circuit de chauffage descend en dessous de 0,05 MPa (0,5 bar), le produit s'arrête. Le message d'erreur **F.22** et la pression de remplissage actuelle s'affichent alternativement à l'écran.

1. Appuyez deux fois sur .
 - ◁ L'écran affiche alors la valeur de la pression de remplissage actuelle ainsi que la pression de remplissage minimale et maximale.
2. Contrôlez la pression de remplissage à l'écran.

Résultat 1:

Pression de l'installation: 0,1 ... 0,2 MPa (1,0 ... 2,0 bar)

La pression de remplissage se situe bien dans la plage de pression admissible.

Résultat 2:

Pression de remplissage: < 0,08 MPa (< 0,80 bar)

- Remplissez l'installation de chauffage. (→ page 9)
 - ◁ Lorsque vous avez ajouté suffisamment d'eau de chauffage, ce message disparaît automatiquement au bout de 20 secondes environ.

4.12.2 Remplissage de l'installation de chauffage



Attention !

Risque de dommage si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans le produit que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.

1. Demandez à un installateur spécialisé où se trouve le robinet de remplissage.
2. Raccordez le robinet de remplissage à l'approvisionnement en eau de chauffage comme l'installateur spécialisé le vous a montré.
3. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
4. Ouvrez l'approvisionnement en eau de chauffage.
5. Ouvrez lentement le robinet de remplissage et laissez l'eau couler jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.
6. Fermez l'approvisionnement en eau de chauffage.
7. Purgez tous les radiateurs.
8. Contrôlez la pression de remplissage à l'écran.
9. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
10. Fermez le robinet de remplissage.
11. Retournez dans l'affichage de base. (→ page 7)

4.13 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

4.13.1 Fonction de protection antigel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection contre le gel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.



Remarque

Pour que les dispositifs de protection contre le gel restent opérationnels, vous devez utiliser le régulateur pour allumer et éteindre l'appareil, si votre installation est équipée d'un régulateur.

aussi bien au niveau du chauffage que de la production d'eau chaude (le cas échéant) jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

4.13.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas de temps d'arrêt vraiment prolongé, une vidange totale de l'installation de chauffage et du produit ne suffit pas à garantir la protection contre le gel.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5 Dépannage

5.1 Identification et résolution des défauts

- ▶ En cas de dysfonctionnement, reportez-vous au tableau en annexe.
Dépannage (→ page 12)
- ▶ Si les opérations indiquées ne permettent pas de remédier à l'anomalie ou s'il se produit des messages d'erreur (F.xx), adressez-vous à un installateur spécialisé.

5.2 Activations des codes d'état (Moniteur système)

- ▶ Appuyez simultanément sur  et .
- Codes d'état – vue d'ensemble (→ page 12)
- ◀ L'état de fonctionnement actuel (code d'état) s'affiche à l'écran.

6 Entretien et maintenance

6.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

6.2 Entretien du produit

1. Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
2. N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

6.3 Relevé des messages de maintenance

Le symbole  apparaît à l'écran lorsqu'une visite de maintenance du produit est nécessaire.

L'appareil n'est pas en mode de défaut et fonctionne normalement.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.
- ▶ Si la pression d'eau se met à clignoter simultanément, il suffit d'ajouter de l'eau de chauffage.

Si la température de départ du chauffage descend en deçà de 5 °C alors que la touche Marche/arrêt est en position Marche, l'appareil se déclenche et chauffe l'eau qui circule,

6.4 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours rester dégagés.

- ▶ Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

- ▶ Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire du produit



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

Les dispositifs de protection antigel et de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est raccordé au secteur, qu'il est bien allumé (touche Marche/arrêt) et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

- ▶ Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.

- ▶ Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.
- ▶ Appuyez sur la touche Marche/arrêt.
 - ◁ L'écran s'éteint.
- ▶ En cas de désactivation prolongée (par ex. vacances), il convient de fermer également le robinet d'arrêt du gaz, mais aussi la soupape d'arrêt d'eau froide si le produit est de type « combiné ».

7.2 Mise hors service définitive du produit

- ▶ Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

Emballage

- ▶ Procédez à la mise au rebut de l'emballage dans les règles.

Mise au rebut de l'appareil



- ▶ Mettez le produit et ses accessoires au rebut conformément à la réglementation.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

Suppression des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel risquent d'être utilisées à mauvais escient par des tiers.

Si le produit renferme des données à caractère personnel :

- ▶ Vérifiez qu'il n'y a pas de données à caractère personnel sur le produit ou à l'intérieur du produit (par ex. identifiants de connexion) avant de procéder à sa mise au rebut.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Annexe

A Codes d'état – vue d'ensemble

Les codes d'état qui n'apparaissent pas ici figurent dans la notice d'installation.

Code d'état	Paramètre	Signification
Affichages en mode de chauffage		
S.00	Chauffage pas de demande	Mode chauffage Aucune demande
S.02	Mode chauffage pompe en marche	Mode chauffage Démar. de la pompe
S.03	Mode chauffage allumage	Mode chauffage Allumage du brûleur
S.04	Mode chauffage brûleur allumé	Mode chauffage Brûleur allumé
S.06	Mode chauffage postfonctionnement ventil.	Mode chauffage Réduc. de la ventil.
S.07	Mode chauffage postfonctionnement pompe	Mode chauffage Circulation
S.08	Mode chauffage temps de coupure	Chauffage temps coupure restant xx minutes
Affichages en mode eau chaude sanitaire		
S.10	Demande ECS	Demande d'eau chaude sanitaire du capteur de débit à turbine
S.14	Mode ECS brûleur allumé	Mode ECS Brûleur allumé
Affichage en mode confort avec démarrage à chaud ou mode ECS avec ballon		
S.20	Demande ECS	Demande d'eau chaude sanitaire
S.22	Mode ECS pompe en marche	Mode ECS Pompe en marche
S.24	Mode ECS brûleur allumé	Mode ECS Brûleur allumé
Autres		
S.31	Pas de demande chauffage Mode été	Mode été actif
S.34	Mode chauffage Protection antigel	Mode de protection contre le gel Protection contre le gel
S.46	Temps d'attente Mesures	Fonctionnement en mode sécurité confort, extinction de flamme à charge minimale

B Dépannage

anomalie	Cause	Mesure
Le produit ne se met pas en marche : – Pas d'eau chaude – Pas de montée en température du chauffage	Le robinet d'arrêt du gaz installé sur place et/ou le robinet d'arrêt du gaz du produit est fermé.	Ouvrez les deux robinets d'arrêt du gaz.
	L'alimentation électrique du bâtiment est coupée.	Contrôlez le fusible d'alimentation du bâtiment. Le produit se rallume automatiquement une fois l'alimentation rétablie.
	Le produit est arrêté.	Allumez le produit (→ chap. « Mise en marche du produit »).
	La température du départ de chauffage qui a été réglée est trop basse, le paramètre Chauffage désactivé a été sélectionné et/ou la température réglée pour l'eau chaude est trop basse.	Régalez la température de départ du chauffage et la température d'eau chaude (→ chap. « Réglage de la température de départ du chauffage »/→ chap. « Réglage de la température de l'eau chaude sanitaire »).
	La pression de l'installation n'est pas suffisante. Manque d'eau dans l'installation de chauffage (message d'erreur : F.22).	Remplissez l'installation de chauffage (→ chap. « Remplissage de l'installation de chauffage »).
	Il y a de l'air dans l'installation de chauffage.	Faites purger l'installation de chauffage par votre installateur spécialisé.
	Au bout de trois tentatives d'allumage infructueuses, le produit bascule en mode de défaut (message d'erreur : F.28).	Appuyez sur la touche de réinitialisation pendant une seconde. Le produit effectue une nouvelle tentative d'allumage. Si le problème d'allumage n'est pas résolu au bout de trois tentatives de réinitialisation, adressez-vous à un installateur spécialisé.
Production d'eau chaude sanitaire qui fonctionne normalement ; chauffage qui ne se met pas en marche.	Appareil de régulation externe mal réglé.	Paramétrez l'appareil de régulation externe comme il se doit (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

Fournisseur**SDECC SAS (une société de Vaillant Group en France)**

SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS Créteil 312 574 346 ■ Siège social: 8 Avenue Pablo Picasso

94120 Fontenay-sous-Bois

Téléphone 01 4974 1111 ■ Fax 01 4876 8932

www.vaillant.fr



0020244994_01

Éditeur/fabricant**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid

Tel. +49 2191 18 0 ■ Fax +49 2191 18 2810

info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.